

**Fondation —
— Fiminco**

APPEL À CANDIDATURE

**RÉSIDENCE — FABRIQUE
FONDATION FIMINCO**

Date limite de candidature : 6 avril 2023 à minuit

© Marion Barry



PRÉSENTATION

DE LA FONDATION FIMINCO

La Fondation Fiminco a réinvesti une ancienne friche industrielle à Romainville, accessible par le métro, aux portes de Paris, afin d'en faire un lieu ressource au service des artistes et des commissaires d'exposition internationaux.

La Fondation Fiminco accueille chaque année une résidence de 11 mois à destination des artistes de toutes nationalités pour leur permettre de développer leurs travaux et leurs recherches.

Pensé avant tout pour les artistes, ce lieu met à leur disposition des espaces, des outils et un accompagnement professionnel afin de constituer un environnement de travail favorisant la rencontre entre toutes les formes d'art et l'enrichissement de leur pratique. Avec des ateliers de production de construction, céramique, impression 3D, gravure, sérigraphie, photographie, vidéo et graphique, la résidence de la Fondation Fiminco est un véritable pôle de la création contemporaine.

L'objectif de la Fondation n'est pas de constituer et donner à voir une collection, mais de soutenir les résidents tout au long de leur processus créatif, en accompagnant leur évolution professionnelle et artistique.

Ce lieu singulier regroupe actuellement **la résidence internationale d'artistes de la Fondation Fiminco**, des espaces d'exposition, sept galeries d'art contemporain – **Air de Paris, Galerie Sator, Galerie Jocelyn Wolff, In Situ – Fabienne Leclerc, Galerie 22,48m², Galerie D.** et **Quai 36**, la société de production audiovisuelle **Gingerlemon**, la galerie – librairie et atelier de design et de fabrication de livres **Laurel Parker Book**, un campus de l'école d'art et de design **Parsons Paris**, ainsi qu'une maison d'impression **Après Midi Lab** et les réserves du **Frac Île-de-France**. Le site accueille également le studio de danse de la **Compagnie Blanca Li**.

Inauguré en octobre 2019, le site s'étend sur 11 000 m² comprenant cinq bâtiments distincts, dont une Chaufferie de 14 mètres de hauteur sous plafond, devenue un lieu d'expositions. Dans les mois à venir, le plus grand quartier culturel d'Europe deviendra réalité. L'extension de 35 000 m² en cours de réhabilitation et de construction accueillera de nouveaux et nombreux partenaires culturels, croisant les arts visuels avec le spectacle vivant.

Artistes, musiciens, danseurs, comédiens, étudiants et habitants s'y croiseront, dans une énergie créatrice sans cesse nourrie par la multiplicité des disciplines, la recherche de l'excellence et la volonté de transmission. En point d'orgue, une salle de spectacle de 600 places verra le jour et deviendra l'un des emblèmes de ce quartier.

© Martin Argyroglo / Vue de l'exposition *Plein Feux #2*, 2022

MODALITÉS DE CANDIDATURE

À QUI S'ADRESSE L'APPEL À CANDIDATURE ?

La Fondation Fiminco lance un appel à candidature à destination d'**artistes plasticiens et visuels de toutes disciplines**, en vue d'une résidence de recherche, de création et de production de **11 mois**, basée sur le territoire de **Romainville** (Seine-Saint-Denis) au sein du **Grand Paris**.

Le programme de résidence s'adresse à des artistes **résidant à l'étranger et en France, sans limite d'âge**, qui peuvent attester d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

La Fondation accepte les candidatures de duos et collectifs, cependant les conditions d'hébergement et de travail sont les mêmes que pour les artistes seuls.

PROCESSUS DE SÉLECTION

1. Les dossiers de candidature complets et intelligibles sont présélectionnés.
2. Les artistes présélectionnés reçoivent un formulaire de candidature à renvoyer en amont des entretiens de sélection.
3. Un jury composé de professionnels du monde de l'art et de la culture réalise une sélection des candidats sur dossier. Ils seront ensuite sollicités pour un **entretien** en visio-conférence.

CALENDRIER

6 avril 2023 à minuit

Date limite de l'envoi du dossier de candidature

Mai 2023

Présélection des candidats

Juin 2023

Jury et annonce des candidats lauréats

Septembre 2023

Entrée en résidence

INFORMATIONS CLÉS

12 artistes

Lauréats en résidence à la Fondation Fiminco

11 mois

Durée de la résidence à Romainville
De septembre 2023 à juillet 2024

Des ateliers techniques

Céramique	Gravure
Construction	Photo & Vidéo
Impression 3D / Découpe	Sérigraphie

Des ateliers collectifs

Exposition et revue de fin de résidence

MODALITÉS DE SOUTIEN AUX ARTISTES



Mégane Brauer, *J'ai essayé d'être gentille, mais ça me tue de l'intérieur*, 2020, vue de l'exposition De toi à moi, 2022

HÉBERGEMENT

Les artistes résidents disposeront d'un studio meublé avec une salle de bains privative, d'une cuisine partagée et d'espaces de vie communs.

ATELIERS

Les artistes bénéficient d'un espace de travail dans des ateliers collectifs spacieux et de l'accès à des ateliers techniques richement équipés (gravure, sérigraphie, céramique, impression 3D, construction, photo et vidéo).

AIDE À LA PRODUCTION

Une aide à la production allant jusqu'à **6 000 euros TTC** pour toute la durée de la résidence, est allouée aux artistes sur justificatif et avec la supervision de l'équipe de production.

SOUTIEN ADMINISTRATIF

La Fondation Fiminco soutient les artistes dans leurs démarches administratives : demandes de visa et le cas échéant, peut les orienter dans leurs recherches de bourses complémentaires.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Les résidents bénéficient d'un accompagnement professionnel selon leurs besoins et en accord avec le projet qu'ils souhaitent développer : aide technique à la production, à la diffusion et aide à la communication (vidéos individuelles de présentation des artistes et de leurs travaux).

PARTICIPATION ARTISTIQUE

Les artistes sont impliqués s'ils le souhaitent, dans la programmation et médiation de la Fondation Fiminco tout au long de leur résidence à travers des interventions rémunérées.

La résidence se clôture avec une exposition collective en juin 2024.

TRANSPORT

La Fondation Fiminco prendra en charge un aller/retour depuis et vers le pays d'origine de l'artiste (remboursement). La Fondation Fiminco n'achètera pas directement les titres de transport. Le résident est responsable de cet achat.

Le financement est soumis à un plafonnement en fonction du lieu de résidence et le remboursement devra être accompagné d'un justificatif nominatif (billet de train, d'avion, frais de carburant, péage, etc.).

300 euros aller-retour : Europe

800 euros aller-retour : Hors Europe

La Fondation Fiminco prend également en charge un abonnement annuel aux transports en commun de la région Île-de-France.

COURS DE LANGUE

Des cours de français sont proposés aux artistes internationaux afin de faciliter leur intégration et leurs échanges.

CONDITIONS D'ACCUEIL DE LA RÉSIDENCE

ACCUEIL

La résidence d'artistes de la Fondation Fiminco s'inscrit sur une durée de 11 mois, de septembre 2023 à juillet 2024.

PRÉSENCE

La résidence de la Fondation Fiminco requiert une présence quotidienne et continue ainsi qu'un hébergement sur site des artistes durant toute la durée de la résidence.

Toute absence de longue durée doit faire l'objet d'un échange avec l'équipe de la Fondation afin de permettre la bonne réalisation du projet.

Les dates d'arrivée et de départ en résidence sont fixées par la Fondation Fiminco en concertation avec chaque artiste.

LOGEMENT

Un logement individuel est mis à la disposition des artistes en résidence selon une attribution faite par la Fondation Fiminco.

Les conditions d'hébergement et de travail pour les duos et collectifs sont les mêmes que pour les artistes seuls : une chambre et un seul atelier seront attribués.

À l'arrivée et à la sortie des artistes en résidence à la Fondation Fiminco, un état des lieux contradictoire est effectué.

Les résidents s'engagent à user paisiblement des différents locaux mis à leur disposition en les conservant en bon état et à signaler tout dysfonctionnement observé. Ils s'engagent à respecter l'environnement de vie et de travail des autres résidents.

La résidence de la Fondation Fiminco est un logement non-fumeur ne pouvant accueillir les animaux domestiques.

ACCÈS AU LOGEMENT

Les artistes en résidence se font remettre à leur arrivée les clés de leur logement et un badge d'accès aux bâtiments et à leurs étages.

CADRE JURIDIQUE

Une convention de résidence sera signée à l'arrivée du résident dans les locaux. Le règlement intérieur de la résidence est accessible sur le site internet de la Fondation.



© Fondation Fiminco / Terrasse de la résidence

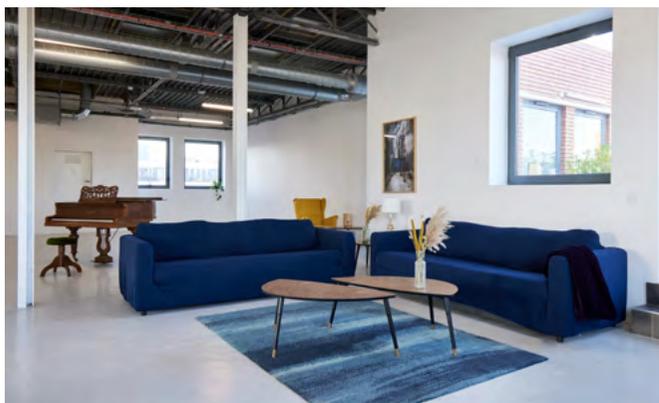


© Fondation Fiminco / Cuisine partagée

LA RÉSIDENCE DE LA FONDATION FIMINCO



LES ESPACES DE VIE



Salon partagé © Andreas B. Krueger



Terrasse © Andreas B. Krueger

Chaque artiste résident dispose d'un studio meublé avec une salle de bains privative ainsi qu'une cuisine partagée équipée et ouverte sur une terrasse.

Des espaces de vie communs sont également à disposition des résidents, notamment des salons partagés.



Chambre © Andreas B. Krueger



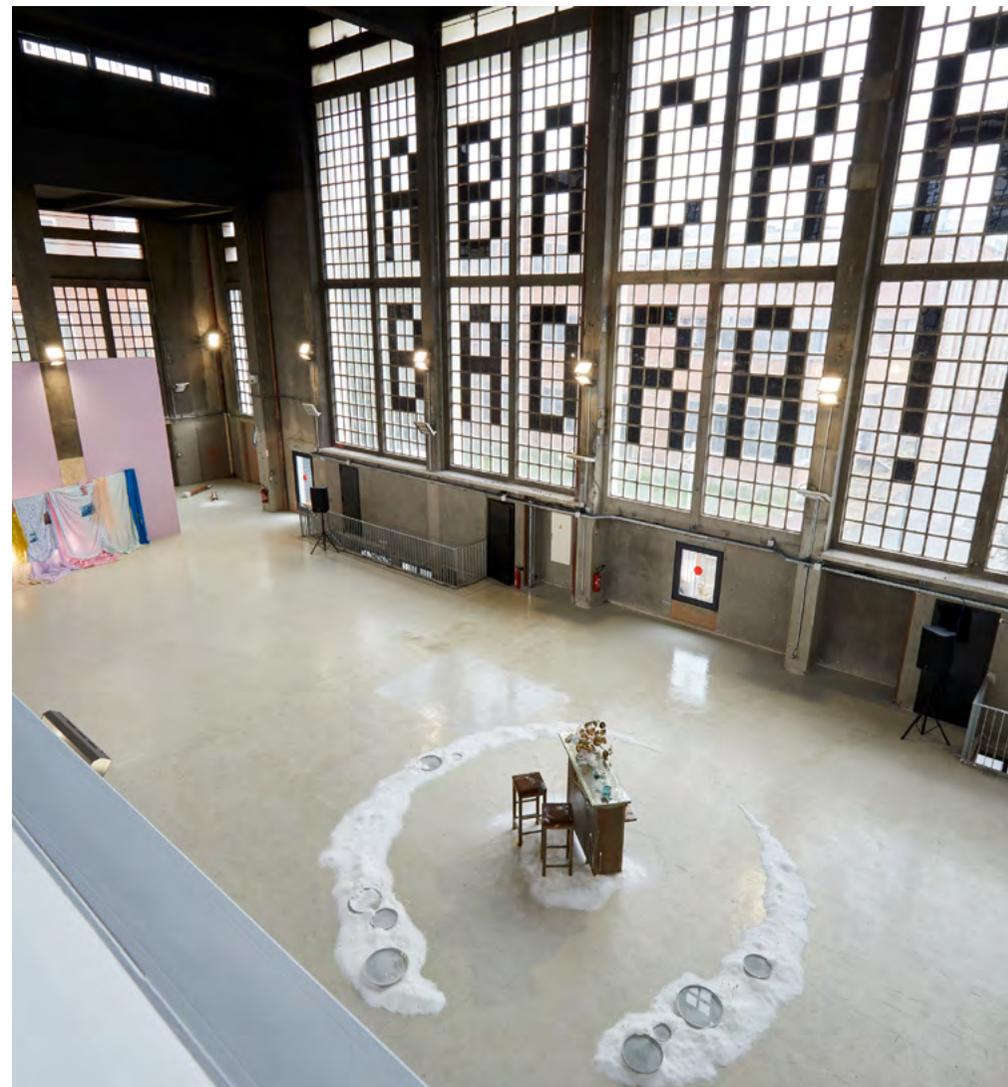
Cuisine partagée © Axelle Poisson

LES ATELIERS COLLECTIFS



Atelier collectif © Andreas B. Krueger

L'ESPACE D'EXPOSITION



Vue de l'exposition *De toi à moi*, 2022 © Andreas B. Krueger

LES ATELIERS TECHNIQUES

Les artistes ont à leur disposition un large éventail d'ateliers de production qui sont continuellement développés et étendus par la Fondation en fonction de l'évolution de la résidence et des besoins. Des chefs d'ateliers accompagnent régulièrement les résidents dans l'approfondissement de leur pratique artistique.

Atelier de gravure

Grande presse 150 cm sur 300 cm, traceur numérique, petite presse de travail © Jair Lanes



Atelier de construction

CNC, scie à Ruban, scie à onglet, perceuse à colonne © Jair Lanes



Atelier de sérigraphie

Table d'impression de 152 cm x 101 cm, insoleuse, presse à thermocoller. © Andreas B. Krueger



Atelier de céramique

Trois fours, dont un de 800L, imprimante 3D céramique © Andreas B. Krueger



Atelier d'impression 3D / découpe

Trois imprimantes 3D FDM plastique, 2 imprimantes 3D résine SLA, découpe laser. © Andreas B. Krueger



Atelier photo et vidéo

Salle de post production Avid, Da Vinci avec la suite Adobe et Premiere. © Andreas B. Krueger



ACCOMPAGNEMENT ET PROFESSIONNALISATION

RENCONTRES ET DIFFUSION

L'objectif premier de la résidence est d'offrir aux artistes un cadre privilégié favorisant leur travail de recherche et de création.

La résidence de la Fondation Fiminco se pense comme un lieu de professionnalisation qui aide les artistes à gagner en visibilité sur la scène artistique française et à s'ancre dans un réseau.

La Fondation organise à cet effet des rencontres avec des professionnels du monde de l'art : commissaires, collectionneurs, galeristes, amis de musées, journalistes et critiques d'art. Des portes ouvertes sont également organisées, permettant au public de découvrir sur une journée entière les ateliers et les espaces de création des artistes.

La Fondation propose également des sorties culturelles pour faire découvrir aux résidents des nouveaux lieux et pratiques de la création contemporaine sur le territoire de l'Île-de-France.

Les artistes seront accompagnés par l'équipe de la Fondation tout au long de la résidence.

TEMPS D'INTERVENTIONS

La Fondation Fiminco souhaite proposer aux artistes des temps d'interventions artistiques *in situ* et hors les murs.

Ces moments d'expression donnent un aperçu de leur processus créatif, favorisant l'exploration de nouvelles pratiques.

Pensés de manière ponctuelle, ces événements permettent une réappropriation des espaces, l'occasion pour eux de s'implanter sur le territoire et dans la programmation artistique de la Fondation.

RESTITUTION DE FIN DE RÉSIDENCE

Après 11 mois de recherche, de création et de production, les artistes investissent l'espace de la Chaufferie pour une exposition collective.

L'opportunité pour les artistes de présenter durant un mois les travaux initiés ou développés pendant leur résidence.

Face aux publics, leurs recherches et créations se mêlent, se confrontent et se distinguent pour une autre vision de leurs pratiques.

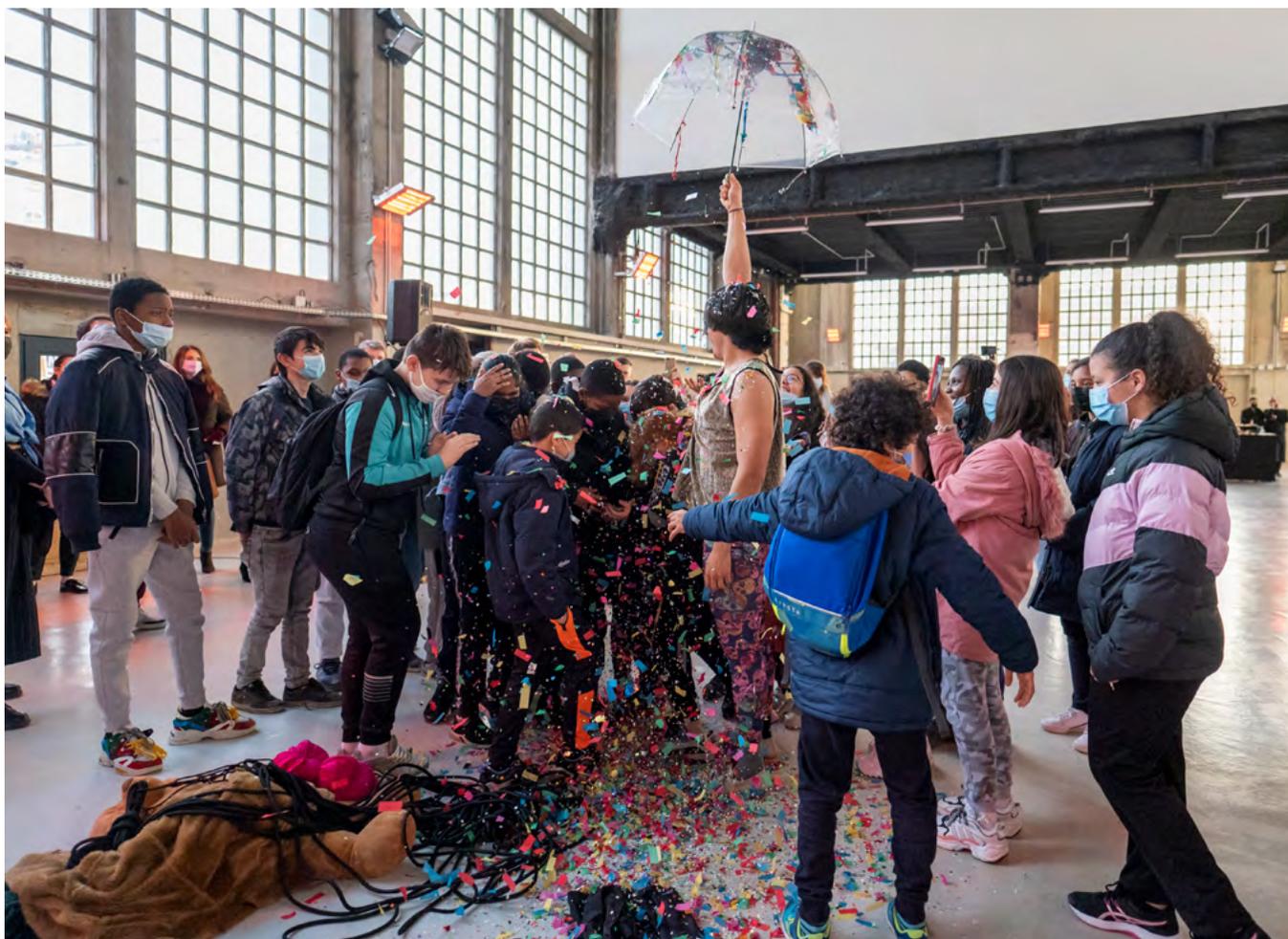
Envisagé comme un temps de réflexion, de tentative et d'expérimentation, l'exposition marque la fin de leur résidence.



Vue de l'exposition *Plein Feux #2*, 2021 © Martin Argyroglo



Open Studio 2022, ©Maurine Tric

TRAVAIL AVEC LE TERRITOIRE ————— ET RENCONTRE AVEC LES PUBLICS

Inauguration de la Micro-Folie, Fondation Fiminco, 2021 © Martin Argyroglo

La Fondation Fiminco propose tout au long de l'année des événements variés entièrement gratuits (expositions, performances, conférences, cours d'histoire de l'art....) pour un large public. Pensé comme un lieu de sensibilisation à l'art contemporain, ouvert sur son environnement, tous les résidents sont encouragés à développer des rencontres avec les visiteurs.

En tant que véritable acteur territorial, la Fondation développe depuis son ouverture des partenariats avec des institutions culturelles, des collectivités locales, des établissements scolaires et des associations du territoire, afin de mener des projets éducatifs, artistiques et culturels pour des publics éloignés de la culture.

Dans cette perspective, la Fondation a noué différents partenariats, notamment avec l'Établissement public territorial Est Ensemble, La Villette et le Département de la Seine-Saint-Denis pour encourager la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle au sein d'établissements scolaires et d'équipements culturels du territoire.

Ces collaborations permettent aux artistes en résidence qui le souhaitent de participer à des rencontres avec le public, de mener ponctuellement des ateliers ou de proposer un projet d'action culturelle à plus long terme, en lien avec la Fondation et les partenaires concernés.

DOSSIER

Le dossier de candidature peut être rédigé en français ou en anglais, et doit être exporté au format **PDF uniquement** en **un seul dossier**.

Le dossier doit être adressé par email uniquement à l'adresse :

residency@fondationfiminco.com
avant le 6 avril 2023 à minuit

Merci de classer votre dossier **dans l'ordre suivant** :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

(si la candidature ne contient pas ces éléments, elle ne sera pas prise en compte) :

1/ Un CV dans lequel les candidats mentionneront la formation et leur parcours professionnel (2 pages maximum).

2/ Une note d'intention présentant les directions de recherches que l'artiste souhaite explorer pendant les 11 mois de résidence. (1 page maximum).

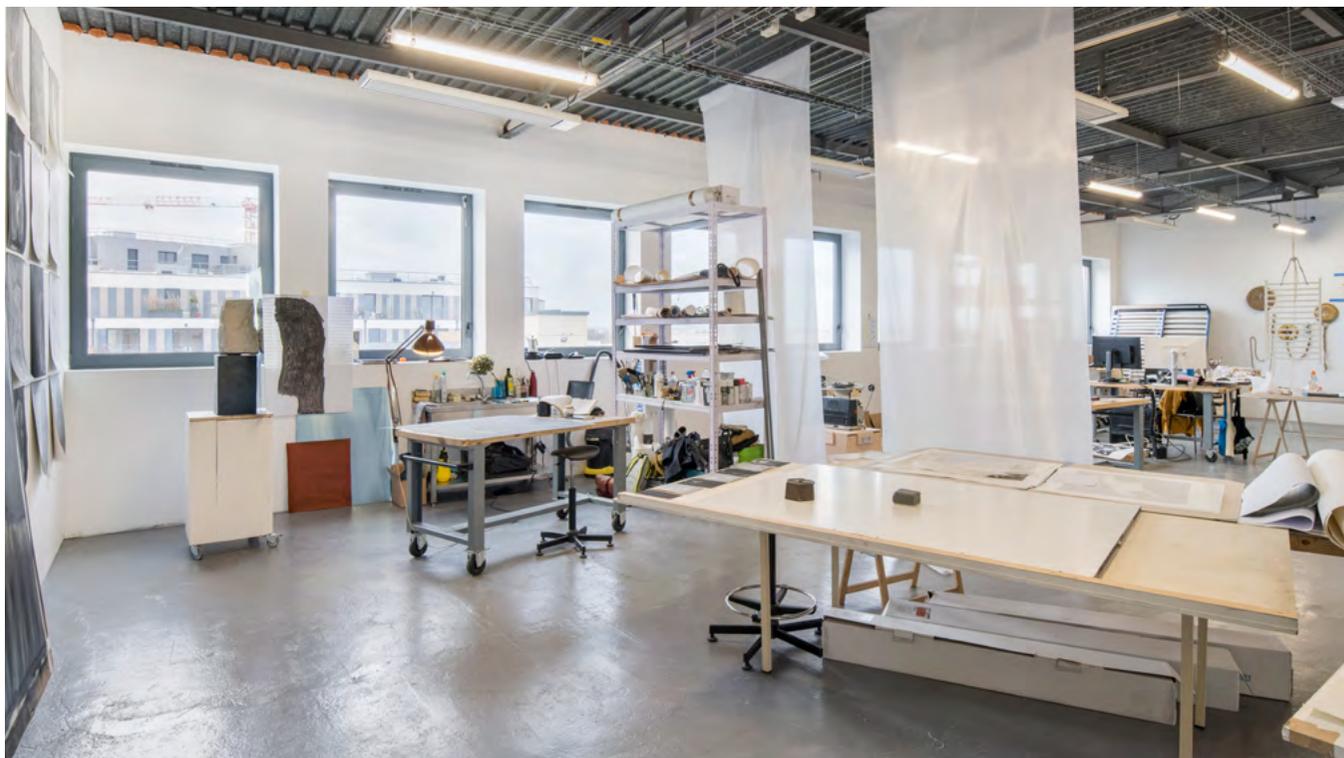
3/ Un portfolio présentant un ensemble d'œuvres récentes représentatives de la démarche de l'artiste. (10 pages maximum).

4/ Lettres de recommandation adressées au jury, soutenant les candidats pour le projet spécifiquement présenté dans son dossier de candidature (3 pages maximum).

DOCUMENTS FACULTATIFS

5/ Liens, publications, vidéos

Tout document que les candidats jugeront utile de communiquer au comité de sélection sous forme de liens internet (participation à des conférences ou symposiums, articles de presse, films, interviews, etc.)





REJOIGNEZ ——— ————— NOUS !

Envoyez votre dossier avant le 6 avril 2023
à residency@fondationfiminco.com

Fondation Fiminco
43 rue de la Commune de Paris
93230 Romainville
France
www.fondationfiminco.com

 [@fondationfiminco](https://www.instagram.com/fondationfiminco)

 [@fondationfiminco](https://www.facebook.com/fondationfiminco)

 [@fondationfiminco](https://www.linkedin.com/company/fondationfiminco)

 [@ffiminco](https://twitter.com/ffiminco)

 [@fondationfiminco](https://www.youtube.com/fondationfiminco)



Vue de l'exposition *Negotiating Borders*,
Fondation Fiminco, 2020
© Martin Argyroglo

**Fondation —
— Fiminco**